

ANNECY, LE MARDI 21 MARS 2017

OPERATION DE SECURISATION

Sécurisation du passage à niveau 86 à Reignier-Esery : Le Département lance une concertation publique

Dans le cadre de la sécurisation de la route départementale (RD 2) à Reignier-Esery, le Département de la Haute-Savoie étudie la sécurisation du passage à niveau (PN) 86. Du vendredi 24 mars au mardi 25 avril 2017, le Département lance une concertation publique afin de recueillir l'avis des habitants, des associations locales et de toute personne concernée. **Une réunion publique aura lieu le mardi 04 avril, à 20h, en mairie de Reignier-Esery.**

Actuellement, les fermetures du passage à niveau 86 occasionnent d'importantes remontées de files. De plus, étant situé à proximité de deux carrefours avec des voies communales et comportant d'importants masques visuels (*présence de haies et mauvaise perception du PN après un virage*), ce PN pose des problèmes en terme de sécurité. Aussi, bien qu'il ne soit pas à ce jour classé « préoccupant » par le Ministère des Transports, son fonctionnement actuel et à venir (*avec l'arrivée du LEMAN EXPRESS*) n'est pas satisfaisant. C'est pourquoi le Département a fait le choix d'en étudier la sécurisation

Le projet de sécurisation du passage à niveau vise 3 grands objectifs :

- **Sécuriser la traversée de la voie ferrée** pour tous les modes de déplacement, véhicules routiers mais aussi modes doux,
- **Limiter les phénomènes de saturation du trafic routier** sur la RD 2 lors des fermetures du passage à niveau et en conséquence, améliorer le fonctionnement du réseau routier à l'échelle de la commune,
- **Mieux appréhender les impacts du fonctionnement du passage à niveau à l'échéance de la mise en service du LEMAN EXPRESS**, mise en service qui s'accompagnera de l'augmentation du trafic ferroviaire et de la limitation de la durée de fermeture du PN.

▪ **La concertation publique : du vendredi 24 mars au mardi 25 avril**

> **Un dossier de concertation sera mis à disposition du public** en mairie de Reignier-Esery, aux heures d'ouverture au public. Il sera accompagné d'un registre d'observations.

> **Une réunion publique sera organisée le mardi 4 avril, à 20h, à la mairie de Reignier-Esery**, en salle des mariages, en présence de Denis Duvernay, Vice-Président du Conseil départemental, délégué aux infrastructures, à la mobilité et aux bâtiments.

> Une permanence d'une demi-journée par un représentant des services départementaux aura lieu **jeudi 13 avril 2017, de 14 h à 17h, en Mairie.**

> **Le dossier de concertation sera téléchargeable sur le site du Département www.hautesavoie.fr**, rubrique « enquêtes publiques & appels à projets ».

> Le public pourra également adresser ses observations :

Par courrier à : « Département de la Haute-Savoie - Direction adjointe Grands Projets – concertation PN 86 - 23 rue de la Paix - CS 32444 - 74041 ANNECY »,

Par mail à ditm.sitc@hautesavoie.fr en précisant en objet « concertation PN 86 ».

▪ Des solutions envisagées à court et moyen terme

Des solutions de sécurisation sont envisagées à court terme, il s'agit, entre autre, de diminuer les masques visuels afin d'améliorer la visibilité du passage à niveau, d'adapter les régimes de priorité des voies communales adjacentes ou de renforcer la signalisation et les équipements du PN. Parallèlement à ces solutions à court terme, **le Département a étudié des solutions visant à sécuriser de manière définitive le passage à niveau en le supprimant.** Parmi elles, l'aménagement d'un passage inférieur en lieu et place de l'actuel PN ou la création d'une voie nouvelle à l'Est de la commune intégrant un passage inférieur ou supérieur. Ces solutions nécessitent des investissements lourds.

La concertation permettra de recueillir les avis des personnes concernées sur ces différentes solutions étudiées.

La SNCF intervient en tant qu'appui technique sur cette opération et devrait également participer à son financement.

▪ La politique de sécurisation des passages à niveau

Des 174 passages à niveau présents en Haute-Savoie, deux apparaissent encore aujourd'hui sur la liste des passages à niveau classés « prioritaires » par le Ministère des Transports : les PN 91 et 93 à Reignier-Esery et Etrembières. Bien que non compétent dans ce domaine, le Département a fait le choix de financer à 50% les études et travaux de suppression de ces passages à niveau prioritaires conduits par SNCF Réseau. **Entre 2007 et aujourd'hui, le Département a décidé d'allouer plus de 32 M€ à la suppression des passages à niveau.**

L'aménagement, l'entretien et la sécurisation des routes départementales sont des compétences obligatoires du Département de la Haute-Savoie. En 2017, il consacrera **plus de 95 M€** aux infrastructures routières. Ce niveau important d'investissement permet de poursuivre l'objectif du Département d'amélioration et d'entretien de son réseau routier départemental avec comme priorités la sécurité, la fluidité et le confort, en lien avec la problématique d'aménagement durable du territoire.

A propos : le Département de la Haute-Savoie, collectivité locale de 3000 agents, intervient sur un territoire de près de 800 000 habitants. Autorité compétente pour l'action sociale, les collèges, les liaisons routières et les solidarités territoriales, elle s'appuie sur un budget d'un milliard d'euros, et est administrée par 34 conseillères et conseillers départementaux élus au scrutin binominal direct, issus de 17 cantons.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

Directeur Communication Institutionnelle

Nicolas Guzzo

06 76 09 01 89

 media@hautesavoie.fr

 hautesavoie.fr/espacepresse

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)